

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PUB SERVON

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 200 000,00 euros

25 Chemin du Marquis – ZAC du Noyer aux Perdrix – 77170 SERVON

822 368 379 R.C.S. MELUN

Assemblée du 1er septembre 2025

Le 1er septembre 2025, à 10 heures, les associés de la société PUB SERVON se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation régulière.

La société SCYD & CO, Présidente, préside l'Assemblée et constate que celle-ci est valablement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de dénomination sociale
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Première résolution : Changement de dénomination sociale

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier la dénomination sociale de la société pour adopter « AB LQEB » en remplacement de « PUB SERVON ».

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 3 – DÉNOMINATION

La dénomination de la société est : AB LQEB.

Dans tous les actes, factures, annonces, publications et autres documents émanant de la société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots écrits lisiblement « Société par actions simplifiée » ou des initiales « S.A.S. », ainsi que du montant du capital social, du lieu du siège social et du numéro SIREN suivi de la mention RCS + nom de la ville.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales de publicité et de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente.

La Présidente
SCYD & CO

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'S' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.